

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOILHAN
SESSION N°3-2023
DU 12 AVRIL 2023**

Présidence de Thierry BONNEFOI

Etaient présents : Arickx Viviane, Bacqué Françoise, Bourda Isabelle, Coueilles Danièle, Darolles Jacqueline, Dutech Francis, Ladet Frédéric

Eric rollandin a donné procuration à Frédéric Ladet

Excusé : Xavier Daran

Absent : Patrick Saint-Supery

Secrétaire de séance : Isabelle Bourda

Début de séance : 20H30

Le conseil municipal approuve le dernier compte rendu du 31 mars 2023

Délibération d'Affectation des résultats 2022

L'affectation du résultat 2022 a été approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Fiscalité Locale

Pour rappel

- Taux foncier bâti :37,52 %
- Taux foncier non bâti :30,69 %

Monsieur le Maire propose de reconduire les taux de fiscalité locale à l'identique de 2022.

La décision est approuvée à l'unanimité par le Conseil Municipal

Budget primitif 2023

Le budget primitif 2023 a été voté par le conseil à l'unanimité. Diffusion des comptes sur le site.

Portage d'un plan local d'urbanisme intercommunal par la communauté des communes

Le vote a lieu à bulletin secret.

- Pour le partage d'un PLUI par la communauté de communes du Savès : 0 voix
- Contre le partage d'un PLUI par la communauté des communes du Savès : 8 voix
- Blanc : 1 voix

Organisation de la journée communale

La journée communale se déroulera le samedi 13 mai.

Les inscriptions se feront à la mairie avant le jeudi 2 mai.

Actions à accomplir

- Plantations/taille de haies
- Nettoyage de l'église, panneau de signalisation.
- Cimetière, coupe de certains arbres.
- Nettoyage des bas-côtés
- Préparation du repas

Point sur les actions en cours

- Communication

Stratégie de communication du Conseil Municipal et actions de communication de la commune.

Aucun membre du conseil ne semble intéressé par cette action.

- Révision du plan communal de sauvegarde à prévoir en 2023 en vue des demandes de subventions.
- Salle des fêtes

Demande par certaines associations d'un rafraîchissement des murs et des sols de la salle des fêtes. Des devis seront demandés pour un nettoyage ainsi que pour les peintures des murs.

- Terre à évacuer

La terre devant la salle des fêtes sera déplacée et étendue sur des chemins ruraux de la commune.

- Encombrants

Enlèvement d'encombrants à réaliser sur le chemin d'En Quissarme.

- Achat maison et parcelles La Bourdette

La signature notariale est repoussée au 24 mai 2023. Une consultation de la SAFER est nécessaire pour l'acquisition de la maison car la grange est déclarée comme étant un siège social agricole.

Monsieur Dutech Francis s'occupe de contacter le notaire.

Questions et informations diverses

- Demande de subvention de la maison des écritures de Lombez

Celle-ci a été refusée car le budget est clôturé.

- Question de Monsieur Ladet Frédéric

Quand est envisagée la pose de panneaux de limitation de vitesse à 70 km/h sur la départementale D39 (hameau Çoste Sava) ? Le conseil départemental a annoncé le 22 février que la signalisation allait être mise en place.

Fin de séance à : 00H25